

ARRÊTÉ N° 2026-13
PORTANT COMPOSITION DES JURYS DU CONCOURS D'ENTREE EN 1^{RE} ANNEE DU
DOUBLE DIPLOME POLITIQUES PUBLIQUES ET MANAGEMENT DES ORGANISATIONS
SESSION 2026

Le directeur de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye,

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2025-143 du 17 février 2025 relatif à l'approbation de la modification des statuts de CY Cergy Paris Université et constituant l'établissement sous la forme d'un grand établissement ;

Vu l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif à l'attribution du grade de master aux titulaires du diplôme de fin d'études de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye ;

Vu les statuts de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye ;

Vu les statuts d'Audencia ;

Vu la délibération n°2024-06-25- 8 du Conseil de l'Institut du 25 juin 2024, relative à la création du double diplôme Politiques Publiques et Management des Organisations diplôme de grade de master de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye / Diplôme de grade master du programme Grande école d'Audencia ;

Vu la délibération n°2025-09-30-8 du Conseil de l'Institut du 30 septembre 2025 relative au règlement du concours du double diplôme Politiques Publiques et Management des Organisations ;

Vu l'élection de Monsieur Emmanuel BLANCHARD en qualité de directeur de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye par le conseil de l'Institut en date du 19 novembre 2024 ;

ARRÊTE

Article 1er :

Sont nommés membres du jury d'admissibilité et du jury d'admission du concours d'entrée au double diplôme Politiques Publiques et Management des Organisations de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye et d'Audencia Business School, pour la session 2026 :

Présidente : Madame Nathalie COSTE

Membres : Monsieur Denis Boissin

Monsieur Jean-François Bonhoure

Monsieur Alexandre Frachet

Monsieur Marc Gibiat

Madame Cindy Zawadzki

Article 2 :

Le jury ainsi désigné siège dans la même composition pour la phase d'admissibilité et pour la phase d'admission.

Article 3 :

La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 10 mars 2026


Sciences Po
Saint-Germain-en-Laye
Le Directeur
Emmanuel Blanchard
Emmanuel BLANCHARD

Directeur de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye

Transmis au Rectorat le : 13 mars 2026

Affichage et publication le : 13 mars 2026